



CQP ALS AGEE (Méjannes-les-Alès - 30)

Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif
Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression



DUREE de la formation

141 heures de formation
+ 50h d'alternance



DATES

du 7/03/2018 au 30/05/2018



LIEU

SCI COGICE
339b avenue Antoine Emile
30340 Méjannes-les-Alès



CERTIFICATION

Date définir



DATE LIMITE d'inscription

15/02/2018



NOMBRE de participants

25 stagiaires



COUT de la formation

> Frais d'inscription : 50€
> Frais pédagogiques : 2 115€



CONTACT

Marie-Christine BENAVENT
04.67.82.16.76

formationmontpellier@epgvoccitanie.fr

➔ DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le CQP ALS est un diplôme professionnel multisport et tous publics.

Cette formation courte permet d'animer en toute sécurité, des activités gymniques d'entretien et d'expression en salle ou en milieu extérieur de proximité protégé.

Le CQP constitue la première étape de qualification professionnelle de la filière Activités Physiques pour Tous et Activités Gymniques Forme et Force.

Il est la qualification professionnelle de base, socle de toutes nos formations fédérales complémentaires.

➔ PRE-REQUIS

- Avoir plus de 18 ans à la date de délivrance du CQP
- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Etre titulaire d'une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation, ou bien la possession d'un Brevet Fédéral en lien avec les activités gymniques d'entretien et d'expression
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à l'animation et à la pratique sportive de moins de 3 mois

➔ OBJECTIFS

Acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'animation des activités physiques de loisir sportif, à travers 3 temps de formation :

- Temps 1 : Etre capable de prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'action
- Temps 2 : Etre capable de préparer, d'animer et d'encadrer une action d'animation
- Temps 3 : Etre capable de mobiliser les connaissances et de maîtriser les outils et les techniques nécessaires à la conduite de l'activité

Comité Régional Education Physique et Gymnastique Volontaire Occitanie

Siège social : 7, rue André Citroën 31130 Balma ☎ 05-34-25-77-90 ✉ siegecoreg@epgvoccitanie.fr

Antenne : Maison Régionale des Sports - 1039 rue Georges Méliès - 34967 Montpellier cedex 2

☎ 04.67.82.16.76 ✉ antennecoreg@epgvoccitanie.fr

➤ CONTENUS PEDAGOGIQUES

Participation à la vie de la structure

- Accueillir des publics
- Participer au fonctionnement de la structure
- Prendre en compte la structure dans son environnement local

Conception d'un projet d'animation de loisir sportif

- Prendre en compte le projet de la structure
- Prendre en compte les caractéristiques des publics et de l'environnement
- Prendre en compte les obligations légales et les règles de sécurité
- Maîtriser les gestes et techniques nécessaires à la conduite de l'activité

Réalisation d'un projet d'animation de loisir sportif

- Réaliser une action d'animation
- Maîtriser les outils et techniques de l'activité
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers

➤ POINTS FORTS

- Diplôme professionnel associant les compétences pédagogiques et techniques de l'animation physique et sportive
- Un environnement de travail sur l'ensemble du territoire français (Métropole et DOM-TOM)
- Une équipe pédagogique composée de formateurs certifiés nationalement ou experts dans les domaines pédagogiques

➤ POUR ALLER PLUS LOIN

Nous conseillons de suivre, après cette formation, les filières « publics » et/ou « spécifiques ».

➤ BENEFICE METIER

- Animer des séances d'activités physiques tous publics en face à face pédagogique (360h/an)
- Intégrer la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV)

➤ ENCADREMENT

- Formateurs de la FFEPGV habilités par la Fédération délégataire du CQP ALS
- Intervenants déclarés par les organismes de formation habilités

➤ VALIDATION DE LA FORMATION

● POUR ACCEDER A LA CERTIFICATION :

Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini lors du plan individuel de formation (PIF)

● MODALITES DE CERTIFICATION :

- Réalisation et soutenance d'un projet d'action d'animation (PAA)
- Préparation, réalisation d'une séance d'animation, et entretien pédagogique

● DIPLOME REMIS :

Diplôme professionnel délivré par la branche sport (Commission Paritaire Nationale Emploi Formation – CPNEF)

DEROULE & DATES DE LA FORMATION

➔ Formation - 141h en centre

- > Positionnement : le 7 mars 2018
- > Temps 1 : du 12 au 16 mars 2018
- > Temps 2 : du 19 au 23 mars 2018
- > Temps 3 : du 26 au 30 mars 2018
- > Adaptation à l'emploi : le 24 mars 2018
- > 3 journées de suivi tuteur : dates à définir

➔ Alternance

- 50h en structure
- En avril et mai 2018

➔ Certification - 3h en structure et en centre

- > UC1 / Projet d'Action d'Animation : date à définir en mai ou juin (en centre)
- > UC2-3 / Animation + Entretien : dates à définir en mai ou juin (en structure)

